

Séminaire accompagnement du 17 01 2019

CMP Neuilly 92200

Il est question d'un monsieur de la quarantaine de bonne présentation qui vit actuellement dans un appartement associatif depuis 2013 (association conventionnée avec l'établissement) et qui poursuit ses soins dans le cadre de l'hôpital de jour qu'il a déjà fréquenté pendant 6 ans auparavant.

Il y a peu d'éléments concernant son histoire personnelle en dehors du fait qu'il est témoin de Jehova comme sa mère alors que son père musicien ne partage pas cette croyance.

Il se plaint de souffrir de solitude et espère vivre une relation amoureuse.

A rêvé de faire des études universitaires (a obtenu équivalent bac après 1 an à la Fac) puis par défaut de pouvoir accéder à un emploi en MO a accepté de travailler en ESAT à mi temps pendant 1 an ½ (temps de transport important) dans une activité cuisine qui était satisfaisante pour lui.

C'est une personne hospitalisée en psychiatrie qui souffre de troubles psychotiques avec des éléments phobo obsessionnels (en particulier peur des contaminations possibles) mais la période de travail a été très favorable, il se sentait bien et bien que conscient de ses troubles (avec un clivage marqué) il a décidé d'arrêter son traitement (se plaignant des effets sédatifs) et sa situation s'est dégradée au niveau du travail et du logement. Les symptômes sont devenus plus actifs avec une aggravation du sentiment de persécution et des TOC accompagnés d'une fermeture progressive à l'entourage et aux soignants.

Cet état l'a amené à démissionner de son travail à l'ESAT, alors que son colocataire de l'appartement associatif vivait des conflits de plus en plus insupportables et signalait aux soignants cette situation.

Les difficultés et complexités actuelles

Une partie de l'équipe semble découragée en considérant qu'il faut tout recommencer et que le travail avec lui aboutit à une marche arrière plutôt qu'à une avancée.

Mais il est relevé que cette personne revendique beaucoup autour de l'idée que ses choix de vie ne seraient pas respectés, et qu'il aspire par conséquent à la co-construction de son projet de vie. Mais il semble actuellement dans une position d'indécision et d'immobilisme.

Comment s'y prendre alors que le contrat d'admission dans l'appartement est maintenant dépassé et qu'il semble impossible d'envisager le futur ? l'accompagnement passe parfois par ces chemins où on ne sait pas encore où on va aboutir mais l'essentiel n'est-il pas de continuer à marcher avec lui ? (il vit une alliance thérapeutique positive avec une psychologue)

Et il ne faudrait pas effacer le fait que l'accompagnement de l'équipe (et de son pair dans le logement) a permis d'éviter une décompensation grave et que ce parcours vécu par certains comme un échec peut apporter de nouvelles perspectives.

Un accompagnement qui serait en quelque sorte « un échec réussi »¹ ?

C Bonnet

¹ Expression de JP Catonné